



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 novembre 2023 A 20 HEURES 30

FONCIER – Acquisition auprès du crédit agricole centre est de la parcelle n°AC129, boulevard des Lavandières à Vaugneray.

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 10/11/2023
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 14/11/2023
Pouvoirs : 5	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 23/11/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD, Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL	
Absents ou excusés :	
Chantal BERTHILLON	

M Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le Crédit Agricole Centre Est a pour projet de mener des travaux de réhabilitation dans ses locaux situés sur place de la mairie. L'opération prévoit la cession des locaux situés à l'arrière de l'agence, boulevard des Lavandières. A cette occasion, un géomètre a été missionné pour procéder à la création d'une parcelle AC129 d'une surface d'environ 100 m².

L'emplacement central de cette nouvelle parcelle et sa proximité avec la mairie présente un intérêt pour la commune dans le cadre de sa politique de dynamisation du centre-bourg.

Sollicité par le Crédit Agricole Centre Est, la commune lui fait part de son intérêt d'acquérir cette nouvelle parcelle pour un montant de 60 000 €. Les frais de géomètre seront à la charge du Crédit Agricole Centre Est et les frais d'acte à la charge de la commune ;

VU l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

VU l'article L.1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif aux acquisitions amiables,

VU l'article L.1211-1 du code général de la propriété des personnes publiques, et les articles L.1311-9 et L.1311-10 du code général des collectivités territoriales relatifs à la consultation préalable de l'autorité compétente de l'État dans le cadre d'opérations immobilières,

VU l'article L.1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif à la passation des actes,

VU l'article 1593 du code civil relatif aux frais d'acte notarié,

VU le plan de projet de division réalisé par le géomètre,

CONSIDÉRANT que cette acquisition ne fait pas partie d'une opération d'ensemble d'un montant égal ou supérieur à 180 000 €, un avis des domaines n'est pas nécessaire,

CONSIDÉRANT l'intérêt public d'une telle acquisition foncière,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

- DÉCIDE** l'acquisition de la parcelle AC129 de 100 m² appartenant au Crédit Agricole Centre Est au prix de 60 000€ ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tout document y afférent ;
- PRÉCISE** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de l'exercice 2023.

*Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le*

25 NOV. 2023
et de la publication en mairie le

25 NOV. 2023
Le secrétaire
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2023 11 20-10 FONCIER- Acquisition auprès du crédit agricole centre est de la parcelle AC 129 Bd des Lavandières

.....
Date de décision: 20/11/2023

Date de réception de l'accusé 25/11/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023112010_10

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20231120-2023112010_10-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine
Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : delib 10.pdf (99_DE-069-200047785-20231120-2023112010_10-DE-1-1_1.pdf)